



Le 28 mai 2022 Communiqué de presse

Le sous-préfet « expert algues vertes » vient d'annoncer dans la presse que **des capteurs d'hydrogène sulfuré vont être posés dans les huit baies algues vertes** et que chaque semaine, les résultats des mesure seront communiqués au public cependant que les élus disposeront d'un système d'alerte leur permettant d'être prévenus dès que le seuil maximal acceptable sera presque atteint afin que des dispositions soient prises en conséquence.

Le sous-préfet **omet soigneusement de préciser quelle est l'origine de cette initiative**. En effet, **il ne s'agit pas là d'une soudaine volonté spontanée de la préfecture ou de Saint-Brieuc Armor Agglomération**¹ de pratiquer une transparence que nous avons tant réclamée. Les mesures annoncées ne sont que la déclinaison des recommandations/injonctions posées par le **Haut Conseil en Santé Publique (HCSP)** dans son rapport daté du 21 décembre 2021 et mis en ligne le 15 février dernier (*en pièce jointe*). Rapport sévère sur la politique menée jusqu'à présent :

« Le HCSP souligne cependant que la présente saisine après plus de 20 ans de situations répétées de crises et d'alertes aux pouvoirs publics marque une certaine faillite de la gestion préventive et curative des échouages d'algues vertes et de leur élimination rapide » bas de page 10 (conclusion avant les annexes).

Rappelons également que le 8 mars dernier HAMV avait diffusé un communiqué à la fois sur les résultats de mesures enfin publiées par Air Breizh et sur ce rapport du HCSP et ses recommandations exigeantes qui vont au-delà de ce que proposent aujourd'hui les services de l'Etat aujourd'hui (*en pièce jointe*).

Après avoir mené une politique de mesures minimaliste et cultivé le secret sur le niveau de pollution à l'H2S, l'administration n'a plus d'autre choix que de changer de pied. Ce n'est pas faute d'avoir résisté et de ce côté-là, M. Kerdraon, président de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA), a fait le maximum ! Quant au Sous-Préfet, HAMV l'avait rencontré en décembre en lui demandant d'intervenir auprès de SBAA pour réclamer la publication des résultats de mesure mais il nous éconduit en indiquant qu'il ne lui appartenait pas de s'impliquer dans cette affaire.

Nous sommes donc soulagés de constater que notre combat a porté des fruits car c'est bien l'opiniâtreté citoyenne à réclamer un suivi à la hauteur des enjeux et une information complète de la population qui a conduit à cette saisine du HCSP.

- Toutefois, il est indéfendable que les autorités refusent toujours que les mesures soient accessibles **au public en temps réel**, comme le préconise le HCSP, alors même qu'Air Breizh publie quotidiennement une information sur les autres polluants qu'elle mesure.
- Nous continuons aussi de réclamer que, comme aux Antilles, soient en parallèle mesurées les concentrations en **ammoniac**, gaz également associé à la décomposition des algues. Pourquoi n'est-il pas suivi sur le littoral breton... dans un territoire qui subit à la fois l'ammoniac issu des algues et l'ammoniac issu des épandages agricoles² ?
- Enfin, les riverains s'interrogent légitimement sur **les effets sur leur santé** d'une exposition prolongée à une pollution diffuse à l'hydrogène sulfuré alors que les études sur le sujet sont très partielles et lacunaires. La situation en Bretagne et aux Antilles exige que soient approfondies les connaissances dans ce domaine.

1 -SBBA est le commanditaire des mesures qui étaient faites jusqu'à présent en toute discrétion en 4 points du fond de la baie de Saint-Brieuc : au Légué puis plus récemment à Boutdeville, Cesson et l'Hôtellerie.

2 – Enquête de Splann ! sur la pollution à l'ammoniac en Bretagne :

<https://splann.org/bretagne-bol-dair-a-lammoniac/>

